

17 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 février à 20 heures 30, le conseil municipal de Champagne, dûment convoqué le 12 février, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Roland CLOCHARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 13

Présents : Roland CLOCHARD, Michel REMPAULT, Gérard BONY, Jean-Paul RENOUX, Nathalie GRIVEAU, Geneviève COGNÉ, Gwénaëlle FORGIT, Véronique LAGARDE, Alexandre DUBEAU, Philippe HEICHELBECH, Philippe MICHAUD, Jean-Daniel PONTET, Benoît ROCOURT, formant la majorité des membres en exercice.

Procuration(s) : Pas de procuration

Absent(s) excusé(s) : Vincent GILLARD, David MAILLET.

Secrétaire de séance : Nathalie GRIVEAU

Date d'affichage du présent document : 18 février 2026.

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

DELIBERATIONS

1- AVIS SUR LE PROJET DE PARC EOLIEN DES ROUCHES (STE GEMME ET BALANZAC)

Vote à Bulletin secret demandé.

Pour le projet : 8 ; Contre le projet : 3 ; Abstentions : 2

2- MODIFICATION DES STATUTS DU SEJI SUITE A TRANSFERT DE COMPETENCES

Délibération adoptée à l'unanimité.

3- DEMANDE DE SUBVENTION DETR – BACHE INCENDIE

Délibération adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 22h00.

Le prochain conseil municipal sera fixé après les élections municipales.

Le Maire,

Roland CLOCHARD.